

COOPERATIVE au capital variable
R.C.S. : CAHORS 777093030
SIRET : 77709303000016 NAF : 4621Z
N° T.V.A. : FR17 777 093 030
N° Collecteur : 460009
N° Agrément : MP01904

Mme PINTO DO BABO MARIA DA LUZ
LAVALADE BASSE
46250 GOUJOUNAC

FACTURE N° FVC0423094

Code Tiers	Date Pièce
V8671	15/04/2025

Site
COOP SOUILLAC · 46200 SOUILLAC

Page : 1

Afin de faciliter le traitement des données, nous vous demandons de bien vouloir effectuer dans la mesure du possible, tous vos règlements de facture par virement bancaire à l'aide du RIB ci-joint :

COOP VALCAUSSE - ROUTE DE SARLAT- 46200 SOUILLAC
IBAN : FR76 1120 6000 9502 1105 7300 088
BIC : AGRIFRPP812

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX	MONTANT HT	T
BON DE SORTIE N° LC0727676 du 04/04/25 de PIGEON C.					
MAIS TRACÉ (RECOLTE CEREALE C2024) <i>Majorations Bi-Mensuelles</i>	10.000	TONNE	265.00 7.91	2 650.00 79.10	3
TOTAL TONNAGE FACTURÉ	10.000				

T	INTITULÉ	TX TVA	HT	TVA	TAXES	TVA TAXE	T.T.C.
3	BASE 3 (Tva sur les débits)	5.5 %	2 729 10	150.10			2 879 20
	TOTAUX		2 729.10	150.10			2 879.20 €

ÉCHEANCE	RÈGLEMENT	COMPTE BANCAIRE	MONTANT TTC
30/04/2025	A RÉGLER PAR VIREMENT	FR76 1120 6000 9502 1105 7300 088 -CRCA VALCAUSSE CEREALE	2 879.20 €

TOTAL SOLDE DE VOTRE COMPTE DÉBITEUR AU 14/04/2025 : 17 770.51 €

RCS Cahors 777093030 Nouveau N° agrément Phyto pour la distribution de produits phytopharmaceutiques : MP01904 N° Responsabilité civile : 06051985
Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire, au paiement de pénalité de retard représentant trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.